

DANIEL JEAN RICHARD

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE.

ABONNEMENTS

Un an	Six mois
Suisse . . . Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale » 12.—	> 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraisant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisses 20 ct., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Contrôle des matières d'or et d'argent à la gare de Genève

En date du 6 octobre ct. le Conseil fédéral a adressé, au Gouvernement du canton de Genève, une longue lettre qui contient le passage suivant, concernant le vœu des Genevois de voir transférer à la gare de leur ville, le bureau de contrôle français de Bellegarde. Nous avons déjà entretenu, à l'époque, nos lecteurs de cette affaire, dont la Chambre suisse de l'Horlogerie avait été appelée à s'occuper.

Comme vous le faites ressortir dans votre mémoire, la question du transfert du Bureau de contrôle français des matières d'or et d'argent de Bellegarde à la gare de Genève a déjà été soulevée et discutée à plusieurs reprises. Sans vouloir refaire l'historique de cette question, nous tenons cependant à faire remarquer que, loin de rester sourde aux demandes réitérées qui lui sont parvenues tant du Conseil d'Etat et de la Chambre de commerce de Genève que des députés genevois aux Chambres fédérales, l'autorité fédérale a fait tout ce qui dépendait d'elle pour donner satisfaction aux vœux des fabricants d'horlogerie et des bijoutiers genevois. Malheureusement ses efforts se sont heurtés jusqu'à maintenant à l'attitude négative du gouvernement français. Dans les pourparlers qui précédèrent la conclusion de la convention commerciale actuellement en vigueur entre la Suisse et la France, les négociateurs français firent ressortir qu'il ne pouvait être question de transférer en Suisse des bureaux de contrôle français, en alléguant qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel de la législation française, d'installer à l'étranger, des services dépendant de l'administration française des finances. Grâce aux efforts des négociateurs suisses on parvint à s'entendre sur le texte suivant, qui est celui de l'article 10 de la convention de commerce actuellement en vigueur entre la Suisse et la France.

« Les articles d'orfèvrerie et de bijouterie en or, en argent, platine ou autres métaux précieux importés de l'un des deux pays, seront soumis dans l'autre au régime de contrôle établi pour les articles similaires de fabrication nationale, et payeront, s'il y a lieu, sur la même base que ceux-ci, les droits de marque et de garantie.

« Les bureaux spéciaux fonctionnant actuellement à Bellegarde et à Pontarlier, ou ceux qui, en remplacement de ces deux bureaux, pourraient être établis dans toutes autres localités voisines de la frontière de la Suisse pour le contrôle et la marque des objets ci-dessus désignés seront maintenus pendant la durée de la présente convention. Il est entendu que les

matières d'or et d'argent pourront être contrôlées sur le brut, à condition que les ouvrages soient assez avancés pour qu'en les finissant on ne leur fasse éprouver aucune altération, et que les boîtes de montres, brutes ou finies, pourront être expédiées aux bureaux de vérification en France, moyennant une soumission cautionnée garantissant leur réexpédition. »

Quoique nous n'ayons en principe aucune objection à formuler contre le transfert à Genève du bureau français de garantie de Bellegarde, et que nous estimions avec vous que l'accomplissement à Genève des opérations du contrôle français présenterait pour les intéressés genevois de réels avantages, nous croyons cependant qu'actuellement de nouvelles démarches n'auraient aucune chance de succès. Nous nous réservons donc de reprendre cette question, qui doit être traitée pour elle-même, en temps opportun, et nous ne négligerons rien pour arriver à la solution désirée, ou du moins, en cas de refus formel, au transfert du bureau de Bellegarde dans une localité française à proximité de Genève, à Annemasse, par exemple.

A propos de syndicats

La finance de sortie déclarée illicite

La Fédération horlogère a mentionné il y a quelques mois un jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, condamnant M. Richardet, fabricant de cadrans, à La Chaux-de-Fonds, à payer à la Société des fabricants de cadrans, la finance de sortie statutaire de fr. 200 et ses cotisations de sociétaire depuis le moment de sa sortie jusqu'à la fin de l'exercice social, tout en appréciant du reste sévèrement les procédures de la dite société à son égard.

A la suite d'un recours de M. R., lequel formulait une demande reconventionnelle de fr. 5000 pour dommages-intérêts, l'affaire a eu, ces derniers jours, son épilogue devant le Tribunal fédéral, qui a réformé le jugement de première instance : R. est dispensé du paiement de la finance de sortie, mais astreint, en revanche, à acquitter ses cotisations jusqu'à la fin de l'exercice en cours ; et la société demanderesse est condamnée au paiement de 300 francs de dommages-intérêts et de tous les frais.

Parmi les considérants du Tribunal fédéral, il convient d'en relever quelques-

uns, qui méritent d'attirer l'attention des comités de nos syndicats, et de toutes les personnes appelées à coopérer peu ou prou à la rédaction de statuts de telles associations.

En ce qui concerne la demande principale, le Tribunal admet que l'article 684 du C. O., réservant expressément en faveur des membres d'une association, le droit de sortir librement de celle-ci en observant les délais convenus, toute disposition des statuts restreignant ce droit, est illicite. Or, l'obligation de payer une finance de sortie a évidemment pour conséquence de rendre plus difficile au sociétaire l'exercice de son droit, et est donc *en contradiction, sinon avec la lettre, du moins avec l'esprit de la loi*.

En revanche, la disposition des statuts, d'après laquelle un sociétaire démissionnaire est tenu au paiement de ses cotisations jusqu'à la fin de l'exercice social en cours, n'a rien de contraire à la loi. Cette mesure a uniquement pour but d'atténuer, pour la société, les conséquences financières des démissions de ses membres.

S'agissant de la demande reconventionnelle, le Tribunal reconnaît que R. était absolument dans son droit en donnant sa démission. D'autre part, d'après la jurisprudence admise, une personne juridique peut se rendre coupable d'actes illicites et en être rendue responsable. En l'espèce, il est hors de doute que la Société des fabricants de cadrans a commis des actes de cette nature en employant des moyens tels que l'organisation d'une grève parmi le personnel de R., sa mise à l'index de la part des fournisseurs ; tous moyens qui avaient pour but de provoquer l'anéantissement économique de R. A un autre point de vue, il faut reconnaître que le comité de la société, s'étant refusé à prendre, conformément aux statuts, des mesures contre les sociétaires qui n'observaient pas le tarif, partage la responsabilité de ces actes.

Pour ces motifs, le Tribunal admet qu'une indemnité est équitablement due à R., et en l'absence d'indications de ce dernier permettant d'évaluer exactement le

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

préjudice subi par lui, lui alloue fr. 300 de dommages-intérêts.

Information

Les intéressés sont invités de se renseigner sur la maison

David Friedmann & Cie,

Hatton Garden, 35, London,

au Secrétariat de la Chambre du commerce, à Bienne.

Les sociétés anonymes en Suisse

I

Sur la base des avis insérés en 1910 dans la *Feuille officielle suisse du commerce*, le Bureau fédéral de statistique a publié, il y a quelque temps déjà, un exposé du mouvement des sociétés anonymes suisses. En réalité, les mutations survenues sont souvent de date antérieure, leur publication étant fréquemment retardée.

Il n'est pas possible d'établir la distinction entre le montant nominal du capital-actions et la fractions versée au fond social, ni d'indiquer le rendement de ce capital et le chiffre des emprunts. La chose serait facile si — à l'instar d'autres Etats — la loi prescrivait la publication du bilan et des comptes, dressés d'après une formule servant de règle.

Les chiffres généraux de l'exercice 1910 sont les suivants :

	1910	
	Sociétés	Capital social Fr.
Etat au commenc. de l'année	3.547	2.723.068.984
Sociétés nouvelles	474	214.686.650
Accroiss. du capital social	134	92.494.910
Dissolution de sociétés	107	48.363.350
Diminut. du capital social	63	18.684.310
Etat à la fin de l'année	3.914	2.963.202.884
Augmentation	367	240.133.900
		1909
Etat au commenc. de l'année	3.295	2.599.466.279
Sociétés nouvelles	362	148.902.960
Accroiss. du capital social	158	79.373.305
Dissolution de sociétés	110	88.475.580
Diminut. du capital social	44	16.197.980
Etat à la fin de l'année	3.547	2.723.068.984
Augmentation	252	123.602.705

L'accroissement comporte 367 sociétés avec un capital social de 240 millions. Pour les sociétés il est plus grand que celui de n'importe quelle année depuis la première enquête; celui du capital global n'a été dépassé qu'en 1906, alors que les banques augmentèrent extraordinairement leur fonds social, à la veille de l'ouverture de la Banque nationale suisse.

Ci-après le tableau de l'augmentation annuelle du nombre des sociétés et du capital depuis le premier relevé de l'année 1901.

Année	Sociétés		Accroissement annuel Chiffre absolu	de 100 à
	En tout	Chiffre absolu		
1910	3.914	367	110,3	
1909	3.547	252	107,6	
1908	3.295	184	105,9	
1907	3.144	162	105,5	
1906	2.949	195	107,1	
1905	2.754	184	107,2	
1904	2.570	130	105,3	
1903	2.440	237	110,8	
1902	2.203	147	107,4	
1901	2.056	—	—	
	Capital social			
	En tout	Accroiss. (Dimin.) pend. une année Chiffre absolu		
	Fr.	Fr.		
1910	2.963.202.884	+ 240.133.900	108,8	
1909	2.723.068.984	+ 123.602.705	104,8	
1908	2.599.466.279	+ 128.063.850	105,2	
1907	2.471.402.429	+ 200.934.670	108,8	
1906	2.270.467.759	+ 270.133.463	113,5	
1905	2.000.334.296	+ 156.284.206	108,5	
1904	1.844.050.090	+ 104.390.360	106,0	
1903	1.739.659.730	+ 61.889.171	96,6	
1902	1.801.548.901	+ 80.046.960	95,7	
1901	1.881.595.861	—	—	

L'augmentation du nombre des sociétés est, proportionnellement, beaucoup plus forte que

celle du capital social, d'où, en retour, un abaissement du taux moyen du capital par société.

Années	Sociétés	Capital social	Moyenne
		Fr.	Fr.
1910	3.914	2.963.202.884	757.000
1909	3.547	2.723.068.984	768.000
1908	3.295	2.599.466.279	789.000
1907	3.144	2.471.402.429	794.000
1906	2.949	2.270.467.759	770.000
1905	2.754	2.000.334.296	726.000
1904	2.570	1.844.050.090	718.000
1903	2.440	1.739.659.730	713.000
1902	2.203	1.801.548.901	818.000
1901	2.056	1.881.595.861	915.000

Pendant cette période, le nombre des sociétés s'est accru de 1858 (90,4%) et le capital social de 1082 millions (57,5%), tandis que le capital moyen est descendu de fr. 915.000 à fr. 757.000.

474 sociétés au capital social de fr. 214.686.650 — soit en moyenne fr. 453.000 — ont été nouvellement fondées. En voici les chiffres pour les années antérieures :

Années	Sociétés	Capital social	Moyenne
		Fr.	Fr.
1910	474	214.686.650	453.000
1909	362	148.902.960	411.000
1908	278	84.220.850	303.000
1907	267	206.311.900	773.000
1906	291	132.561.073	456.000
1905	256	97.492.500	381.000
1904	220	99.995.110	455.000
1903	302	75.580.350	250.000
1902	198	73.035.150	369.000

Le montant nominal du capital social varie entre fr. 700 et 25 millions. Parmi les nouvelles sociétés, il en est quelques-unes possédant un fonds social très élevé, ce qui explique la moyenne supérieure à celle de l'exercice précédent, malgré la prédominance numérique marquée des petites sociétés. En effet, le capital social ne dépasse pas fr. 100.000 pour le 68% des sociétés et pour le 50% pas même fr. 50.000 contre 63 et 45% en 1909.

Sur le nombre des sociétés nouvelles, 106 avec un capital de fr. 57.474.000 — en moyenne fr. 542.000 — sont issues d'entreprises privées. Depuis notre premier rapport on compte 798 mutations semblables avec un capital total de 369 millions.

1910	106	57.474.400	542.000
1909	99	42.490.200	429.000
1908	98	29.547.000	302.000
1907	99	56.131.000	567.000
1906	117	35.342.400	302.000
1905	95	45.366.000	478.000
1904	78	41.682.320	534.000
1903	50	29.370.900	587.000
1902	56	32.074.000	573.000

(A suivre.)

Les conflits ouvriers et l'arbitrage

Le gouvernement britannique, désireux d'améliorer l'organisation officielle destinée à régler les conflits entre le capital et le travail, vient de créer un conseil industriel chargé d'étudier les questions en litige entre travailleurs et employeurs, et d'agir dans tout conflit porté devant lui touchant les principales industries nationales ou de nature à amener un désaccord dans les industries connexes, lorsque les parties intéressées se trouvent dans l'impossibilité d'aboutir elles-mêmes à une solution. Ce conseil sera présidé par M. Askwith, actuellement contrôleur du bureau du travail du « Board of Trade ». Il comprendra douze travailleurs et douze employeurs, représentant l'industrie métallurgique, l'industrie minière, l'industrie textile, celle des transports terrestres et maritimes, celle du bâtiment, celle de la charpente, celle du gaz, celle des constructions maritimes, etc. Le groupe parlementaire travailliste sera également représenté.

Les ouvriers horlogers et la vie chère

Le secrétariat de l'Union générale des ouvriers horlogers, à La Chaux-de-Fonds, nous adresse, avec prière de le publier, l'ordre du jour suivant, voté par l'assemblée des présidents des sections de la Fédération des ouvriers horlogers :

Ordre du jour :

L'assemblée des présidents des sections de la Fédération des ouvriers horlogers, réunis à la Chaux-de-Fonds le 8 octobre 1911,

considérant la hausse continue du prix de la vie et ses conséquences désastreuses pour les ouvriers et leur famille, hausse les empêchant de se procurer le nécessaire pour vivre,

demande à toutes les sections de faire tous leurs efforts, par tous les moyens possibles, pour enrayer ces hausses.

Si ces efforts ne sont pas couronnés de succès, toutes les sections devront travailler à faire augmenter les salaires dans la proportion où augmentera le prix de la vie.

Les organes directeurs devront appuyer ces efforts.

Prospectus de la Société d'exportation de l'Allemagne du Sud, à Mannheim

La Société d'Exportation de l'Allemagne du Sud (*Süddeutscher Exportverein*) offre les avantages suivants :

a) Elle fournit à ses membres des compte-rendus périodiques relatifs : à des demandes et offres de marchandises et de représentation, à des indications de possibilité d'exportation, à des rapports sur les questions douanières et de transport, les marchés et en général à toutes les questions commerciales.

b) Elle fournit des renseignements directs, discrets et par lettre sur les nouveaux marchés et possibilités d'exportation, basés sur les rapports mis à sa disposition par le ministère de l'intérieur, sur l'activité de la concurrence étrangère sur les marchés d'exportation et relatifs à l'amélioration des tarifs douaniers, etc.

c) Elle est en correspondance directe avec tous les consulats allemands et les attachés commerciaux à l'étranger ainsi qu'avec les consulats étrangers en Allemagne.

d) Elle fournit des rapports économiques sur les marchés étrangers, ainsi que tout renseignement relatif à l'établissement convenable et approprié des catalogues et des collections d'échantillons, etc.

e) Elle indique des places et contrées d'écoulement pour les marchandises et aussi des agents à l'étranger et fournit tout renseignement sur les moyens d'achat à l'étranger.

f) Elle transmet aux membres gratuitement toutes demandes de marchandises et aux personnes ne faisant pas partie de la société, moyennant une provision minime.

g) La société est en rapport avec toutes les sociétés étrangères ayant pour but l'extension du commerce d'exportation et travaille de concert avec toutes les sociétés et places d'exportation du pays. Elle organise dans toutes les branches industrielles l'envoi d'échantillons pour les expositions techniques du pays et de l'étranger et s'est fait un devoir d'envoyer à l'étranger des voyageurs chargés d'y étudier la situation économique et les contrées favorables d'exportation.

h) De plus paraît un catalogue d'exportation mentionnant les articles fabriqués ou traités par les membres ainsi qu'une nomenclature indiquant la source de provenance servant aux intérêts de toute l'industrie du pays, en tenant compte des intérêts des membres de la société.

La vie chère

La Chambre de commerce française de Londres vient d'adresser au Gouvernement, un rapport des plus intéressants, sur ce qu'elle considère comme les causes de la vie chère en France.

L'une de ces causes est pour elle dans l'élévation excessive des tarifs douaniers de la France. Ces tarifs, en particulier ceux qui régissent l'admis-

sion des viandes, sont en effet beaucoup plus élevées que les tarifs anglais.

L'Angleterre importe en franchise, en effet, 38% de sa consommation de viande par ses bateaux. En outre, elle possède de nombreuses installations frigorifiques pour la conservation de cette viande.

La Chambre de commerce française de Londres émet le vœu que les droits sur les viandes congelées ou frigorifiées soient considérablement atténus, sinon supprimés;

Qu'une réglementation analogue à la réglementation anglaise soit substituée aux exigences sanitaires actuelles;

Que le Gouvernement encourage les installations frigorifiques à bord de nos navires de commerce, dans nos ports et sur nos lignes de chemins de fer.

Sans nuire aucunement dans notre élevage, ces mesures, déclare la Chambre française, favoriseraient le développement de notre commerce extérieur.

Un incident suggestif s'est produit jeudi dernier au déjeuner que M. Eugène Motte, maire de Roubaix, offrait à l'occasion de l'exposition de Roubaix.

Au milieu du repas, après un rôti de mouton que chacun avait trouvé exquis, M. Motte, annonça à ses convives qu'il venait de leur jouer « un vilain tour » en leur faisant servir de la viande prohibée, du mouton d'Australie congelé depuis trois mois.

« J'ai voulu montrer, ajouta-t-il, qu'en supprimant une prohibition que rien ne justifie, le Gouvernement mettrait à la portée de nos populations, une nourriture excellente, rendue par son bon marché accessible à tous les travailleurs. »

M. Motte protesta également « contre le barbarisme douanier, l'esprit de pharisaïsme inavoué qui prive les consommateurs français d'un tel appui alimentaire. »

Les considérations qui précèdent pourraient être méditées ailleurs qu'en France.

Consulats

Le consulat de Panama à Genève a été supprimé.

— L'exequatur est accordé à Youssouf Zia Bey, consul général de Turquie, à Genève, avec juridiction sur toute la Suisse.

Nouvelles diverses

Le contre-coup de la guerre italo-turque en Suisse. — Les conséquences de la guerre italo-turque se font déjà sentir dans notre pays. Les négociants en céréales de Zurich ont été avisés que mille wagons de blé, destinés à la Suisse, avaient été saisis par les Turcs. Plusieurs autres convois sont immobilisés à Braila. D'après les derniers télégrammes reçus, 900 wagons sont restés en souffrance à Odessa. La situation est d'autant plus grave, dit la « Gazette de Thurgovie », que la Turquie est en mesure d'entraver les arrivages de blé provenant du Sud de la Russie et des plaines du Danube, sous prétexte que les céréales sont de la contrebande de guerre.

Liste des dessins et modèles

Dépôts.

N° 19908. 15 septembre 1911, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Etui-support pour mouvement ou montre pour automobiles, canots, voitures, etc. — *Thiébaud frères*, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

N° 19913. 16 septembre 1911, 6 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Gruen Watch Mfg. Co* (S. A.), Madretsch (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 19936. 23 septembre 1911, 7 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Carton d'emballage pour fournitures d'horlogerie. — *Francillon & Co*, Fabrique des « Longines », St-Imier (Suisse.)

N° 19948. 27 septembre 1911, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Bras accoustique pour machines parlantes. — *Hermann Thorens*, Ste-Croix (Suisse.)

N° 19949. 28 septembre 1911, 6 1/4 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Hengzhoz fils*, Le Locle (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 19950. 28 septembre 1911, 6 1/4 h. p. — Ouvert. — 2 modèles. — Fonds pour boîtes de montres, lentilles pour pendules de régulateurs, médailles et plaques décorées pour diverses applications. — *A. Mathey-Jaquet*, Fabrique « Innovation », La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N° 19956. 30 septembre 1911, 9 h. a. — Ouvert. — 2 modèles. — Régulateurs. — *A. Mathey-Jaquet*, Fabrique « Innovation », La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire : A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.



Cote de l'argent du 13 Octobre 1911

Argent fin en grenailles . . . fr. 95.— le kilo
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 100.42

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme par Actions — Directeur : F.-E. PFISTER
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

— Spécialité extra-plates et plates soignées —

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 5552 H 5224 I TÉLÉPHONE

Avis à MM. les fabricants d'horlogerie!

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de MM. les fabricants d'horlogerie, que j'ouvre dès ce jour, **rue du Progrès 15**, en ville, un atelier de **NICKELAGE et ARGENTAGE**. Douze ans de pratique dans les genres soignés et extra-soignés. Un outillage comportant les derniers perfectionnements, avec installation électrique, me permet de solliciter les ordres des maisons les plus exigeantes comme qualité. Travail garanti. Exécution prompte. Spécialité : **Adoucissement de mouvements ultra-soignés.**

Gaston JOBIN, Progrès 15, La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de Boîtes argent et galonné

à tous les titres et pour tous pays

LOUIS LANG
à Porrentruy

Exécution prompte et soignée

La maison peut livrer la boîte décorée et finie, prête à recevoir le mouvement.

H 42 P 5525

TÉLÉPHONE

Usine électrique

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

Ouverture de comptes-courants débiteurs et créditeurs. — Escompte et encaissement de lettres de change. — Prêts hypothécaires, sur cédules et sur billets. — Achat, vente et garde de titres. — Encaissement de coupons. — Avances sur nantissement. — Location de coffres-forts. — Renseignements sur placements de fonds et renseignements commerciaux. — Négociation de monnaies et billets de banque étrangers. — Lettres de crédit et chèques sur la Suisse et l'Etranger. H 30007 C

La Banque reçoit les dépôts sur livrets d'épargne à 4 % l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle délivre des bons de dépôt à 1, 2, 3 et 5 ans, au taux de 4 1/2 % l'an. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du versement.

Achat et vente de matières d'or, d'argent et de platine. — Or fin pour dorure.

Nouvelle Machine brevetée à grande production produisant mécaniquement l'ajustage des mobiles de la montre y compris l'arbrage du barillet

Ce tour équarisse et fraise pour l'ébat d'hauteur; il est le seul vrai, le seul système possible, avantageux au même degré pour petites et grandes séries. Aucune machine ne peut lui être comparée tant sous le rapport de l'économie que sous celui de la bienfaire, il réalise l'ultime perfection, son emploi remplace avantageusement sous tous les rapports, l'ouvrier ajusteur.

H 6579 J 6363

LOUIS-EUG. FAVRE, Cormoret.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

H. GASSE & Co
BIENNE (Suisse)

Montre ancre 11 lig.

en boîtes or, plaqué or, argent et acier

Montres pour bracelets 5442

Interchangeabilité absolue.

Qualité garantie.

Prix très avantageux.

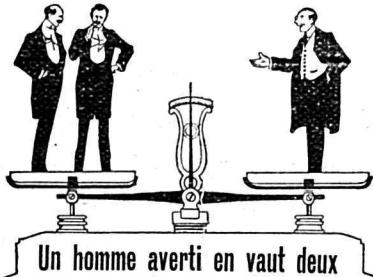
H 21 U

LES FRÈRES BREGUET
actuellement à Genève, Quai de St-Jean, 20
Construisent toutes les machines pour la fabrication économique et rationnelle des

Boîtes de Montres
Pendants, anneaux et couronnes en tous genres et tous métaux.

Ces machines sont les plus H 5066 X 6321
perfectionnées — durables — productives.
Ce sont les meilleures, donc les **moins coûteuses.**

Références de premier ordre à disposition.



Un homme averti en vaut deux

Nous nous permettons de rendre attentifs nos clients et les fabricants en général que, seules les véritables machines **BREGUET** dont la construction bénéficie d'une expérience de 12 années, proviennent de notre usine à Genève et qu'aucun **BREGUET** ne s'occupe ou ne dirige d'autres ateliers de construction. Ceci pour répondre à plusieurs clients ayant été induits en erreur.



Movado Sûreté

Exposition Universelle, Bruxelles 1910

La plus haute récompense avec félicitations du Jury

H 30006 C GRAND PRIX

Exposition Universelle, Bruxelles 1910

GRANDEURS DE LA MÉTALLURGIE
PARIS 1900 GRAND DIPLOME D'HONNEUR LIEGE 1905 UNIVERSITÉS LIEGE 1905

MOVADO CHRONOMÉTRIQUE LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

Fabrique d'Horlogerie compliquée
Walter Meylan
4, rue Jacot Brandt, 4, La Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes
H 30018 C système à tirages et pousoirs-silencieux 3908

Chronographes - Carillons - Quantièmes - Automates
CONCERTO Nouveautés : Répétitions quarts et minutes 17 lignes, extra plates déposé Téléphone 713 —0— Rhabilages

FFENTRANGER, HAAS & PLATTNER
NIEDERDORF (Bâle)

Spécialités :
Pivotages d'échappements, ancre soignés, sur jauge H 30019 C Vis, tiges de remontoirs, 3084
Pignons, chevillots, pieds, en laiton, acier et nickel, etc.
Procédés mécaniques par machines automatiques

FABRICATION D'HORLOGERIE SOIGNÉE
LOUIS CATTIN LA CHAUX-DE-FONDS TOURELLES, 45

Montres ancre 10 et 11 lig. Procédés modernes.
SPECIALITÉ: Bracelets or, plaqué or, argent et acier.
DEMANDEZ LES PRIX. TÉLÉPHONE 404

ORIS TERMA

Manufacture d'Horlogerie de Höllstein

Cattin & Christian

Fabrique centrale : Höllstein-Bâle

Fabrique succursale HOLDERBANK (Soleure) **Fabrique succursale COMO (Italie)**

Tous les genres Roskopf
Véritable « H. Roskopf & Co Patent »,
Réveil cylindre « Cinéma »,
8 jours ancre « Terma »

La meilleure source pour ces articles □ □ □ □ □
□ □ □ □ La plus grande production connue

NOUVEAU Montre Roskopf avec cadran radio-lumineux
On est prié d'adresser la correspondance à la fabrique centrale à Höllstein

Adresse télégraphique : Oris Höllstein (Suisse)
Code télégraphique : Liebers H 30032 C 5184 Téléphone.

LUCIDA CINEMA

Qui s'intéresserait

à deux nouveautés brevetées ? Montre-bracelet à deux usages en 10 1/2 lig. arg. Montre boule avec miroir et porte-parfum 10 1/2 " arg. Gros relief. 6463

Vente facile

Ecrire sous chiffres H 1924 U à Haasenstein & Vogler, Bienné.

Fabrique de Boîtes métal et acier
LEU & RAAFELAUB
- MOUTIER -

Spécialités : Sav. et Lépines Electro frappées, unies, guill. flou.
Genres Turcs double secret.
Boîtes complètement terminées pour la mise en boîtes.
La maison entreprend aussi les boîtes acier, mixte, vieil argent et eau forte.
Dorage, argentage et nickelage soignés. H 6564 J
● Installations modernes pour grandes séries. ●
Prix modérés.

PRIX AVANTAGEUX

MALLERAY WATCH C°

Malleray (Val de Tavannes)



Excellent montres civiles, plates et demi-plates, de différents genres en tous métaux

H 15524 J Mise à l'heure à poussette, tirette et négative. — Brevets 40498 + 42202 5730

Spécialité: MONTRES ANCRE, levées visibles, 7 à 17 pierres, lépines et savonnettes; marche et réglage garantis.

Articles sérieux à prix avantageux, classés hors concurrence. Demandez offres

S. SÉGAL

de la maison

S. Ségal & Co
114, Fore Street
LONDON E. C.
sera à H 25020

La Chaux-de-Fonds
Hôtel de Paris
du mercredi 18 au 21 ct.

On offre à vendre
à très bon compte une
machine à décoller

les canons, arbres, piliers, etc.
marque Bekler, peu usagée.

Adresser offres s. chiffres
H 1918 U à Haasenstein &
Vogler, Bienne. 6457

Avis

« L'Horlogerie moderne », à
Boucau (Basses Pyrénées,
France), cherche fournisseur
H 15959 C

Montres
extra bon marché

9 à 11 lig. métal et argent
(sans cuvette ni charnières),
pour primes, ventes-réclame.

Affaire importante et
pressée.

Joindre échantillons si possible.
6458

Machine à sabler
par l'eau et le silex ou verre
pilé. — S'adresser Doubs 51,
La Chaux-de-Fonds. 6459

Agence en Douane de Bellegarde (Ain)

Fondée en 1882

JULIEN RIELÉ

— Successeur de Edm. Champod —

Seule agence s'occupant exclusivement des formalités en Douane et au Bureau de Contrôle; réexpédition et transit pour Horlogerie, Bijouterie et Joaillerie.

H 1302 X 5608

Bureau de Genève, 15, rue du Rhône, 15.

Téléphone 37.97

La Fabrique LIPMANN
frères, à Besançon, de-
mande un bon H 23498 C

visiteur

pour échappement ancre,
connaissant bien le pivotage
et l'achevage après dorure. Belle situation offerte à visiteur réellement
compétent. 6467

Contre-pivots

Rubis et Saphirs
Qualité soignée et courante.
Prix très avantageux. H...C

Spécialité de Polissages
Bombés, balanciers
Gouttes et contre-pivots.

G. CASATI
Voghera (Italie.) 6222

Employé

20 ans, bien au courant de la
fabrication, comptabilité, machine
à écrire, sténog. et de tous les travaux de bureau,
cherche place pour épouse à convenir, dans bonne
fabrique. Certificat et excellentes
références à disposition.

Offres s. chiffres H 6689 J
à Haasenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds. 6462

Ouvrier boîtier

expérimenté, connaissant à fond toutes les parties de la boîte, ainsi que la réparation, trouverait jolie situation comme chef d'un atelier de rhabil'age. H 23501 C

Se renseigner à la RÉDACTION DU JOURNAL, rue de la Serre 58, à La Chaux-de-Fonds. 6468

Etampage

A vendre une machine système mouton, poids de 40 c/m de hauteur sur 27 c/m carrés, colonnes en fonte de 1 m. 10.

S'adresser Doubs 51, au rez-de-chaussée, La Chaux-de-Fonds. H 15961 G 6460

MARQUES DE FABRIQUE & MODÈLES
CLICHÉS-ESTAMPES-CACHETS
POINÇONS! FORGE
EN 24 HEURES
ECHOPARD TELEPHONE 671
CHAUZ-DE-FONDS LEO ROB 26

Qui fournit

avantageusement, finissages 9 lig. ancre 17/12?

Offres s. chiffres W 23479 C
à Haasenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds. 6461

Les bureaux de la maison H 1928U

Dreyfuss frères & Cie

PERY WATCH C°

sont transférés dès le 16 octobre 6465

Rue du Contrôle 12, Bienne

Huile SINE DOLO

H 3008 C Qualité extra-fine p' montres 5405

Huile p' Barillets, Pendules et Boîtes à musique

Graisse pour mécanisme de Remontoirs

Fabriquées par LS ROSAT fils
fabric. d'horlogerie solignée, LA CHAUZ-DE-FONDS.

On demande offres

pour

Lépines et savonnettes or et argent extra minces, dites pu-

naises, de 12 à 18 lig.

Savonnettes de 14 à 16 lig. remontoir, ancre, plates, en boîtes argent, niel et or.

10/11 lig. savonnettes argent émaillées, lunette, fausses per-

les, remontoir, cyl., bon marché, ainsi que tout genre

pour la Chine.

Commandes régulières.

Ecrire sous chiffres Z 23504 C à Haasenstein &

Vogler, La Chaux-de-Fonds. 6469

L. Sandoz-Vuille

LE LOCLE (Suisse)

Montre-réveil (brevetée).

Montre 8 jours à balancier visible.

Montre 8 jours à cadran plein à seconde.

Montre 8 jours porteuseille.

Montre 8 jours automobile.

Montre 8 jours à quantième et seconde.

H 30056 C

Marque PRESTO

6368

Manufacture d'Horlogerie

„LE PHARE“

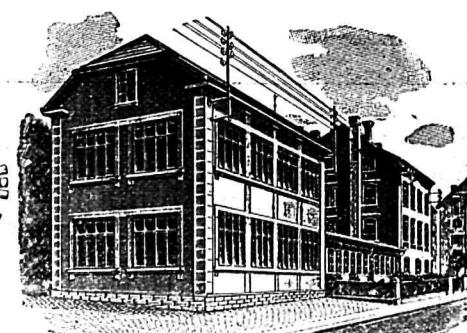
AU LOCLE
(Suisse)

H 30002 C

5287

Expositions universelles
et internationales
Amsterdam - Paris - Genève
Bruxelles - Liège - Milan
MÉDAILLES D'OR - GRANDS PRIX
ET HORS CONCOURS
M. DU J.

Constructeur des célèbres machines „DIXI“
pour grosse et petite horlogerie.



FABRIQUE DE BALANCIERS COMPENSÉS

Huguenin & Jaquet

Successeurs de C. Huguenin - Thiébaud & Fils

Ponts-de-Martel (Suisse)

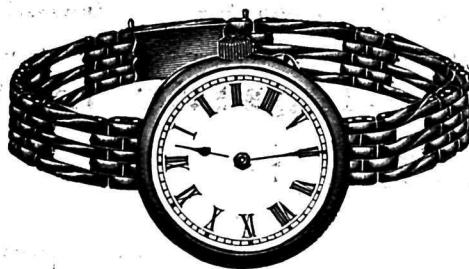
La plus grande fabrique suisse pour cette branche de l'horlogerie.
H 30021 C 120 ouvriers. — Téléphone. 1376

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions

avec raison sociale et autres facilités, à la

Lithographie-Typographie-Photogravure Haefeli & Co.

E. ROEK, PFORZHEIM



Bracelets en or et platine

Spécialité: Montres-Bracelets

Catalogue illustré avec prix-courant.

H 63505 a 6302

Verres — Emaux — Cristaux colorés
APPERT FRÈRES
 34, Rue des Chasses, CLICHY (Seine, France)
 ● Emaux blancs et Couleurs ●
 pour applications sur cadans.
 Recommandés: Emaux blancs; ivoire, etc.
Tarif franco sur demande.

Swiss Jewel C°
 Yverdon — Locarno (Suisse)
 Entreprise la plus importante
 p' la fabrication de pierres p' l'horlogerie en tous genres (8 fabriques).
 RUBIS, SAPHIR, GRENADE, VERMEIL.
 SPÉCIALITÉ: Interchangeabilité p' pivotage sur jauge.
 Sertissages à la machine
 Qualité soignée. Exportation. Trou olivé.

AURÉA S.A.

Administration — Bureaux de vente — Echantillonage
 Léopold Robert 82 La Chaux-de-Fonds Téléphone 1304
 Agence au LOCLE, rue de l'Avenir 17

Représentants pour la Bijouterie, Orfèvrerie, Objets d'Art:
 Paris, 3 de la Bienfaisance 6. Bruxelles, rue du Cyprès 14. Pforzheim, Westliche 64.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE
 Décoration de Boîtes de Montres
 en tous genres et tous pays

Grandes collections de Nouveautés à la disposition de la clientèle

BUREAU ARTISTIQUE SPÉCIAL

H 30015 C Modèles réservés sur demande 5725

Fabrique de Bijouterie, Orfèvrerie, Objets d'Art

E.D. Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H 30035 C 176



Acer poli
Ire qualité anglaise
En pieds En barres
Grand Stock
Tréfileries & laminoirs du Havre
Bienne
Dir. M. Kleinert

Tabourets

en bois (vis en fer). H 39540
6004 Fourn. C. Heitz, Bâle.

Fabrique de montres
cherche pour époque à con-
venir

un chef

pour diriger la fabrication de
l'ébauche

jusqu'au dorage. On exige des connaissances pratiques et théoriques sérieuses, ainsi que de l'expérience. Discré-
tion absolue.

Adresser les offres sous
chiffres H 1850 U à HAASENSTEIN &
VOGLER, BERNE. 6422

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE: DESSINS-MODELES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1858 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr. Conseil

La Fabrique Henri-Al-
bert Ditisheim, Parc 137,
La Chaux-de-Fonds, dé-
mande bon

comptable-

correspondant

dans les deux langues, ayant si possible déjà occu-
pé ce poste dans l'hor-
logerie. Entrée immédiate ou pour époque à con-
venir. H 23398 C 6436

Discretion assurée.

Pivoteur
demande supplément d'ou-
vrage à faire à domicile, axes de balanciers en séries, pignons d'échappements ou ouvrage spécial de la partie à faire à la main. Ecrire sous chiffres C 15931 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 6428

QUI

fabrique
la montre double face ?

Faire offres sous chiffres
Y 23897 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-
Fonds. 6435

Aux fabricants !

On demande des emboîtes petites pièces après dorure. On se charge aussi de l'achevage de la boîte et du réglage. Travail rapide et garanti. S'adr. Progrès 75, au rez-de-chaussée. H 159530 6447

Etude de Me PAUL JACOT, notaire, à Sonvilier

Vente d'une fabrique

La Commune de Sonvilier offre à vendre la fabrique qu'elle possède au village de Sonvilier, au bord de la Suze. Cette fabrique pouvant contenir environ 100 ouvriers, était exploitée jusqu'ici par un fabricant de cadres métal et serait cédée avec tous les outils nécessaires à cette fabrication et qui se trouvent dans les locaux de la fabrique. Cette dernière conviendrait aussi pour toute autre fabrication.

Installation de l'eau, chauffage central, électricité, gaz, canal pour force motrice. Situation très agréable à quelques minutes de la gare. Conditions de vente excessivement avantageuses.

Adresser tout de suite les offres au soussigné.
Sonvilier, 6 octobre 1911.

6440 H 6673 J

Paul JACOT, notaire.

MACHINES

A vendre tout de suite ou pour époque à con-
venir :

Une fraiseuse DIXI grand modèle.

Un tour mécanicien 90 mm, modèle nouveau.

Un four à tremper „Lambertier“.

Machine à scier „Fortuna“.

Une cisaille, perceuse, taraudeuse, etc.

Différents outils et transmissions, le tout à l'état de neuf.

Ecrire sous chiffres A 23383 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 6431

Roskopf

Importante fabrique de montres Roskopf cherche clients réguliers pour le placement journalier de 4 grosses ébauches ou montres démontées, fournitures interchangeables et bonne qualité.

Prix très avantageux.

Adresser les offres s. chiffres E 23388 C à HAASENSTEIN & VOGLER, à La Chaux-de-Fonds.

6433

A remettre

à bref délai, pour sortir d'indivision, la suite d'une
ancienne maison d'horlogerie

spécialités, marques de fabrique, ancienne clientèle, droit au syndicat, suite de bail, agencement et outillage nouvellement installé.

Occasion exceptionnelle pour commençant ou pour maison désirant développer ses affaires.

S'adresser sous chiffres N 23443 C à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, La Chaux-de-Fonds. 6454

A VENDRE

à Bienne près de la gare

FABRIQUE

bien éclairée, 2 étages, 19×7 m. avec logement de concierge, eau, gaz, électricité. Convenant pour horlogerie ou toute autre industrie. Prix et conditions avantageux. H 1887 U

Renseignements par M. Louis Muller-Grunau, à Bienne.

FABRIQUE D'HORLOGERIE, LA CHAUX-DE-FONDS

G. Künig-Champod & Cie

Montres or pour Dames
en tous genres et pour tous pays

Immense choix en fantaisies, boîtes, décors, dernière création. 5441
H 30010 C Joailleries, émail, guillochés. Bon marché.

Beaux locaux modernes

sont à louer pour le 1^{er} mai 1912 ou date à convenir, conviendraient pour fabricant d'horlogerie, graveurs, monteurs de boîtes, etc., situés en plein centre de la ville : au rez-de-chaussée, place pour 25 à 30 ouvriers dans un seul local, bureaux attenants (modifications suivant désir). Chauffage central, établis posés. — Plus au sous-sol, grand local pour fonderie ou polissage, etc. Le tout bien éclairé.

Ecrire sous chiffres B 23242 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 6378

Quel fabricant

donnerait en soumission montres or 7, 8 et 14 k. lép. guichets et sav. 11, 12, 18 et 19 lig. ancre et cyl., ainsi que montres argent galonné 11, 12, 18 et 19 lig. ancre et cyl. à voyageur ayant bonne clientèle en Allemagne. Pressant.

Références à disposition.
Adresser offres s. chiffres R 6430 Q à Haasenstein & Vogler, Bâle. 6442

Plusieurs 6429

Machines à écrire

d'occasion, mais garanties en parfait état, à vendre à des prix très avantageux, à LA REALE, Place Neuve 10, La Chaux-de-Fonds. Téléphone 11-58. H 33020 C

Outilleurs

On demande tout de suite de bons outilleurs connaissant bien la fabrication des étampes à découper sur bloc américain pour horlogerie gros volume. 6425

S'adresser à M. Samuel Marti, fabricant d'horlogerie, à Montbéliard (Doubs). H 23370 C

FABRICANT

cherche à entrer en relations

avec maison, pour livraison régulière d'une bonne mon-
tre II lig. ancre.

Adresser offres s. chiffres V 15964 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 6450

Fabrique d'horlogerie du Vallon de St-Imier demande pour époque à convenir un

Employé

de préférence marié, connaît tous les travaux de bureau et la fabrication.

Offres s. chiffres N 6708 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 6464

Avendre

une machine neuve à fraiser les facettes aux carrees de boîtes de montres métal, argent ou or, système Breguet. Prix avantageux. H 5863 X

S'adresser Usine Beau-
Site, St-Jean, Genève. 6466

J. WALTER & Cie
SUCCHES
CACHETS
POINÇONS
ESTAMPES
MACHINES À NUMEROER
POUR L'HORLOGERIE.
MARQUES DE FABRIQUE
MODÈLES & BREVETS DANS TOUS LES PAYS

Leçons écrites de compt. américain. Succès garanti. Prospl. gratis. H. Friach, expert comptable. Zurich F. 21. H 2007. 5480

Reichenberg & C°

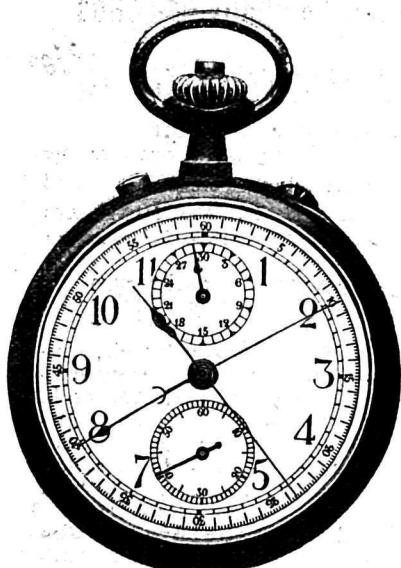
Londres H 3008C
s'intéressent toujours aux nouveautés pour le marché anglais, pour l'exportation, et aussi aux nouveaux calibres en toutes grandeurs. 5716

ED. HEUER & C°

* BIENNE *

La Maison principale pour les Rattrapantes.

6360



RATTRAPANTE RATTRAPANTE

X 1710 U

19 lignes, la plus sûre, la meilleur marché de toutes.

17 lignes, un vrai bijou, à fonctionnement absolument irréprochable et à prix défiant toute concurrence.

40 années d'expériences dans les RATTRAPANTES garantissent notre qualité.

La fabrication par grandes séries réduit nos prix.

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887

Société anonyme

*** Manufactures de Cartonnages ***

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières**.

Stock continual d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3114 F Directeur général: H. Schmidlin.

Pour adresse: L'Industrielle, à Fribourg. 6093

FABRIQUE DE JOYAUX

en tous genres, soignés et courants pr mouvements d'horlogerie

Rubis - Saphir - Grenat

L^s-E^d Junod S. A., Lucens (Suisse)

La plus ancienne et la plus grande fabrique dans ce genre d'industrie

Renommée par la bienfacture de ses produits.

Assortiments spéciaux de pierres pour rhabillage de montres.

Spécialités pr Boussoles, Télégraphes, Phonographes, Electricité, etc. H 22682 L

Exécution prompte et soignée. Prix modérés.

5526

C 30107 H

MONTBARON & C°
NEUCHATEL SUISSE

PHOTOGRAVURE MODERNE
FABRICATION CLICHES
AUTOTYPIE ZINCOPHOTOGRAPHIE
TROIS COULEURS XYLOGRAPHIE
GALVANOS

Construction et transformation de calibres
Pointeurs, origines, plaques à sertir, etc.

Jules Lecoultrre, Tavannes

H 1966 J
6050

OTTO MAIRE & Cie

LONGEAU (près Bienné)

Fabrique de montres, ébauches, finissages

Petites pièces cyl. II et 12 1/2 lig. H 1401 U

Spécialité:

Nouveau calibre extra-plates 19 lig.

25/12 hauteur, à secondes, avec 2 roues façon ancre.

Articles très avantageux, avec aiguillage breveté. 6189

Maison fondée en 1861

Erdmann Kircheis, Aue (Saxe)

Dans son genre de construction le plus important établissement du continent

Perfectionnement. - Precision

Spécialités : Toutes machines outils et outillages pour le travail des métaux en feuilles, surtout aussi des presses pr l'Horlogerie.

5439 „Grands Prix“ H 30009 C

Paris 1900 - Milan 1906 - Bruxelles 1910

1000 ouvriers